



**CONCOURS DE RECRUTEMENT DIRECT
DE MEMBRES DU CORPS DES TRIBUNAUX ADMINISTRATIFS
ET DES COURS ADMINISTRATIVES D'APPEL**

Au titre de 2018

Session des 4 et 5 septembre 2017

**Deuxième épreuve commune d'admissibilité :
Questions appelant une réponse courte**

Durée de l'épreuve : 1 heure 30

Coefficient 1

Questions :

1. La personne privée chargée d'une mission de service public.
2. Moyens et conclusions.
3. L'assignation à résidence.
4. Le droit souple.

Attention :

- chaque question doit faire l'objet d'une réponse qui ne doit pas dépasser deux pages pleines ;
- commencer par la 3^{ème} page de la copie ;
- ainsi l'ensemble des réponses tiendra au maximum sur une copie et deux intercalaires.